

Mémento sur le financement de l'équivalence Aide-soignant/e CRS situation initiale

Validé par le comité CPSLS du 8.9.2020

Les conditions actuelles de temptraining sont applicables. Elles sont publiées sur le site Internet www.temptraining.ch.

Informations relatives à la procédure d'équivalence

Pour travailler en Suisse, les travailleurs temporaires étrangers qui exercent une profession infirmière et ont déjà effectué une formation d'aide-soignant dans leur pays d'origine, doivent procéder à une analyse d'équivalence.

Dans le cadre de cette procédure, il sera vérifié s'il est possible d'établir un «certificat d'équivalence pour la formation AS CRS de 120 heures» pour une personne présentant des validations d'acquis et des compétences. Pour cela, les validations d'acquis et les attestations d'emploi présentées seront comparées avec le plan-cadre d'enseignement actuel pour les auxiliaires de santé CRS. Des compétences linguistiques dans une des langues nationales, soit le niveau B1 selon le cadre de référence européen, sont indispensables pour obtenir une équivalence.

À qui s'adresse la procédure d'équivalence?

- AS CRS en possession d'une attestation de cours antérieur (60 h)
- Personnes avec une formation équivalente étrangère
- Personnes de nationalité suisse ou étrangère ayant interrompu une formation dans le domaine des soins / de l'accompagnement
- Personnes justifiant d'une longue expérience des soins en Suisse et d'une participation régulière à des perfectionnements (livret de formation)
- Les formations d'auxiliaire de santé d'autres organismes suisses ne peuvent pas faire l'objet d'une équivalence d'auxiliaire de santé CRS.

Coût

Les frais pour une équivalence directe s'élèvent à CHF 250.00. Si vous devez également effectuer un stage, le montant total est de CHF 500.00 et sera facturé en deux factures partielles de CHF 250.00 chacune.

temptraining prend en charge ces frais dans la mesure où les critères de qualification sont remplis. Une demande doit être adressée à temptraining avant l'analyse d'équivalence.